

MARCHE PUBLIC DE SERVICES

Appel d'offres ouvert – dispositions du Code la commande publique



2, Avenue Georges Clemenceau – BP 74 – 33220 PINEUILH
Tél : 05.57.46.20.58 / E-mail : contact@paysfoyen.fr

Marché 2023-06-03_FOUILLES

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**OPERATION DE FOUILLES ARCHEOLOGIQUES
PREVENTIVES DANS LE CADRE DU PROJET
D'AMENAGEMENT DE LA ZONE AQUITANIA SUR LA
COMMUNE DE PINEUILH**

1- Pouvoir adjudicateur : Communauté de Communes du Pays Foyen - 2 avenue Georges Clemenceau - BP 74 - 33220 Pineuilh - Tél 05.57.46.20.58 – Mail : contact@paysfoyen.fr - www.paysfoyen.fr

2- Lieu d'exécution : communes de Pineuilh (33)

3- Procédure de passation : procédure d'appel d'offres ouvert telle que définie par les dispositions du Code de la commande publique

4- Objet du marché : opération de fouilles archéologiques préventives dans le cadre du projet d'aménagement de la zone Aquitania sur la commune de Pineuilh

5- Caractéristiques principales :

La prestation de fouille d'archéologie préventive représente une emprise de 49 773 m².

Les présentes fouilles ont été prescrites par l'arrêté n°75-2018-0993 du 9 octobre 2018, modifié par l'arrêté n°75-2019-0483 du 29 avril 2019 et l'arrêté n°75-2022-0679 du 19 mai 2022.

Cette prescription est consécutive au diagnostic archéologique prescrite par l'arrêté n°SD.14.078 du 25 juin 2014 sur la base du dossier d'étude d'impact au titre des articles L. 214 et L. 414 du code de l'environnement déposé le 20 mai 2014 par la mairie de Pineuilh auprès de la DDTM de Gironde, opération dont le rapport a été remis au service régional de l'archéologie le 20 avril 2015 et ayant mis en évidence des vestiges datés du néolithique et de l'Age de Fer.

6- Nomenclature CPV :

- 71351914-3 : Services archéologiques

7- Allotissement : sans objet

8- Variantes : les variantes ne sont pas autorisées

9- Délais d'exécution :

- 1 mois pour la période de préparation
- 10 semaines pour la phase décapage
- 11 à 12 semaines pour la phase fouilles fines

10- Date prévisionnelle de commencement d'exécution : à compter de mai 2024 (période de préparation avril 2024)

11- Justificatifs à produire quant aux qualités et capacités du candidat : voir le règlement de consultation

12- Critères de jugement des offres pondérés :

- ✓ Prix des prestations : 60%
- ✓ Valeur technique : 40%
 - Sous-critère n°1 : pertinence de la méthodologie proposée pour l'intervention et la réalisation des fouilles préventives – planning d'intervention respectant les délais imposés – 20%
 - Sous-critère n°2 : composition détaillée de l'équipe, qualifications et expérience des intervenants – 15%
 - Sous-critère n°3 : dispositions envisagées pour les règles de sécurité sur le chantier pour la base de vie, la protection des fouilles et le respect de l'environnement – 5%

14- Délai de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres

15- Adresse à laquelle peuvent être obtenus les dossiers de consultation :

Le Dossier de Consultation des Entreprises est à retirer sous format informatique sur la plateforme de dématérialisation suivante : <https://demat-ampa.fr> sous la référence **2023-06-03_FOUILLES**

16- Renseignements :

Toutes questions qu'elles soient d'ordre administratif ou technique devront être adressées via la plateforme de dématérialisation des marchés publics d'Aquitaine <https://demat-ampa.fr>

17- Date limite de réception des offres : les candidats devront impérativement faire parvenir leur offre dématérialisée avant le 5 septembre 2023 à 12h00

Date d'envoi à la publication : le 28 juin 2023